

Surproduction romanesque, bibliothèque et prescription

La production éditoriale est en augmentation constante en nombre de titres et s'il ne s'agit pas ici de s'intéresser aux causes et aux conséquences de cette surproduction dans l'industrie de l'édition, il peut être avancé qu'elle pourrait répondre simplement, à l'égal d'autres productions culturelles, à la multiplication d'objets désirants à la recherche de nouveaux consommateurs. La surproduction à laquelle il sera fait référence ici concerne presque exclusivement la production romanesque, celle que les éditeurs désignent sous ce vocable et qui est notée sur la page de titre par le sous-titre « roman ».

Yves Aubin

Bibliothèque municipale
de Saint-Herblain
aubin@la-bibliotheque.com

Cette surproduction romanesque s'organise, dans l'année, en deux temps appelés « rentrée littéraire ». Ces campagnes de communication recourent à l'événementiel, à des opérations pouvant être objets de publicité et de presse, et confondent dans un processus continu la rentrée littéraire et les prix littéraires. Ces prix littéraires qui semblent souffrir d'une égale surproduction. Orchestrée depuis le mois de juin, l'actualité de la « rentrée », puis des prix, occupe concrètement, dans les bibliothèques, cinq mois d'acquisitions, et, si l'on y ajoute la toute nouvelle « rentrée du mois de janvier », c'est plus de la moitié de l'année qui est affectée par ce phénomène.

La bibliothèque reçoit et propose une part de la production éditoriale et si elle ne peut tout acquérir, elle opère des choix. Choisir est déjà prescrire. En écrivant cela, on sent bien que la bibliothèque n'est pas un lieu ordinaire où tout pourrait être proposé. Qu'en conséquence elle ne

peut être réellement le lieu de la réponse à toutes les demandes. Alors bien sûr, il y a les compromis, les quotas, une manière, sans être péjoratif, de clientélisme. Qu'imagine-t-on que l'utilisateur attende de la bibliothèque ? Un service gratuit pour satisfaire ses envies ou un endroit repéré en tant qu'institution publique, donc commune à tous et au service de l'intérêt général ? À entendre les commentaires de lecteurs fréquentant la bibliothèque, y compris de jeunes lecteurs, la bibliothèque est clairement identifiée et ils savent ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas y trouver, comme ils savent ce qu'ils vont trouver sur les rayons de leurs hypermarchés les plus proches. Le fonds de la bibliothèque est d'abord une offre dont la cohérence, la lisibilité sont plus importantes que l'accumulation de tous les genres et de toute la production éditoriale.

* Remerciements à Catherine Delebarre, bibliothécaire, Saint-Herblain, Alain Girard, librairie Vent d'Ouest, Nantes et Martine Cailly, *Le roman en bibliothèques publiques*, mémoire d'étude Enssib, janvier 2004.

Yves Aubin dirige la Bibliothèque municipale de Saint-Herblain, après avoir exercé à Tours, Joué-lès-Tours et au Cateau-Cambrésis. Il est l'auteur de plusieurs articles pour le BBF.

Achète-t-on trop de romans en bibliothèque ?

Les bibliothèques de lecture publique ont fait le choix de la lecture plaisir et, pour faciliter cet objectif, de mettre le roman au centre de l'offre publique sachant qu'il répond à un engouement du public. Ce qui, en caricaturant, reviendrait à justifier la répartition des fonds par le succès commercial. Néanmoins, cela n'est pas sans effet sur les constitutions de fonds, les acquisitions, les usages. En posant que l'objectif est que le public lise et que les achats facilitent cette lecture, il n'est répondu qu'à une part de la demande des usagers-citoyens.

Sans vouloir créer d'antagonisme entre la constitution des fonds et la nécessaire insertion de la bibliothèque dans son environnement socio-économique, il est peut-être plus clair de différencier les œuvres de fonds des romans d'actualité simplement parce que l'une et l'autre de ces catégories n'auront pas la même durée d'usage. Si la bibliothèque reste un lieu référentiel, de mémoire, elle constitue par accumulation un fonds à rotation lente (pour reprendre un terme de librairie). Les documents à rotation rapide ne présentent pas la même nécessité : livres empruntés quelquefois et définitivement oubliés six mois après leur achat. Ces livres liés à des objets d'actualité pourraient s'assimiler à des publications périodiques¹. Publications thématiques que leurs formes égales de témoignages assimileraient à un reportage par les acteurs eux-mêmes. La litté-

ture deviendrait, comme tout objet culturel, un bien consommable, donc jetable. Ce qui l'assimilerait à un produit que l'on loue le temps de son utilisation.

La reconnaissance des genres (genres définis d'abord par une politique commerciale – par exemple les collections – avant d'être des catégories, curieusement, de la paralittérature) engloberait des romans-romans – d'aucun genre particulier – et tous les romans attachés à des critères sociologiques, psychologiques, de mœurs, de vécu-vécu, de biographies écrites par soi-même, etc.

La littérature n'est pas un élément purement subjectif

La notion même de « classique » infirme la subjectivité. Si la littérature refonde la tradition dans laquelle on écrit par du séparé, rien n'existe sans la tradition et hors de la tradition mais la distance critique doit interroger la tradition pour la refonder². Formulé autrement : si la littérature refonde la langue dans laquelle on écrit par du séparé (idiome) rien n'existe sans la langue et hors de la langue, mais la distance critique doit interroger la langue pour la refonder. Il s'agit de démanteler les frontières artificielles, la littérature traverse tous les genres et n'appartient à aucun.

En écrivant cela, il est dit que le fonds de la bibliothèque s'inscrit dans la durée, la permanence, la cohérence et fait de la bibliothèque un de ces lieux de mémoire. À l'exemple, cette citation de Patrick Deville : « *Je fus cet Oviedo³ qui vous parle. Et il apostrophe par-delà les siècles, en direction du passé ceux qu'il juge dignes de son commerce, tels Aristote ou Ovide, et vers le futur ceux qu'il imagine le lisant cinq siècles plus tard. Et une communication s'installe, puisqu'il est possible, cinq*

siècles après, de se sentir finalement plus proche de cet Oviedo, plus intime avec lui qu'avec la plupart des contemporains vivants⁴. »

Il y a une responsabilité de la constitution des collections. Il y a une responsabilité des contenus proposés. Il y a une légitimation des choix peut-être aussi parce que l'usager est en attente de cette légitimation. Alors que le système hiérarchisé de légitimation (y compris chez nombre d'éditeurs) a pratiquement disparu dans l'industrialisation des productions culturelles, ce qu'était « La république des lettres », que la critique littéraire dans la presse est de moins en moins efficace, resteraient les médiateurs de proximité : libraires et bibliothécaires.

En effet, il est attendu que le bibliothécaire soit un lecteur (pas seulement qu'il lise des livres) à l'image d'un directeur de collection, qu'il sache lire un texte comme si c'était un manuscrit, une première lecture où seraient lues la langue, la syntaxe, la profondeur, ce qui constitue dans l'apprentissage culturel, la maturation littéraire.

Cela étant posé, il n'est pas possible d'ignorer un certain nombre de phénomènes qui affectent cet objectif sans le remettre en question. Une part de la production relève de ce qu'Yves Pagès appelle les « *one shot* », livres publiés et lancés destinés à un seul essai, livres phénomènes de société, d'actualité, écrits par ces nouveaux-nouveaux auteurs qui seront oubliés demain. Ces livres sont construits à l'image des « *talk show* » d'opportunité devenant des « livres-réalités » de consommation courante. Cette représentativité recherchée dans l'espoir (que l'on remet entre les mains des fabricants de « tendances » ou d'« ambiances ») de toucher tous les publics. Il reste la croyance que si un livre est édité, il prend le statut d'une création et doit, naturellement, trouver son public. Pensons à tous ces romans pas vus, pas lus, jamais ou-

1. Voir à ce propos l'opération réalisée par « les grands quotidiens italiens [qui] ont en effet "offert" à leurs lecteurs, une fois par semaine, un livre en supplément du journal pour une somme modique (4 euros) », Pierre Lepape, *Le Monde diplomatique*, mars 2004.

2. Hans-Georg Gadamer.

3. Gonzalo Fernandez de Oviedo y Valdes, écrivain et historien espagnol (1478-1557).

4. Patrick Deville, *Pura Vida, vie et mort de William Walker*, Seuil, 2004.

verts, jamais achetés, qui font l'aller-retour entre l'éditeur et le libraire.

Le fait de ne pas se situer dans la réponse à la demande supposée d'une part du public, demande elle-même suscitée, fabriquée par la mise en scène d'événements éditoriaux, permet une réflexion sur les fonds de manière à constituer, à terme, une offre plus cohérente. Cette cohérence du fonds permet de répondre aux demandes de certains usagers familiers d'une utilisation un peu privative de la bibliothèque.

À citer Marianne Pernoo, la bibliothécaire serait une « *mise en architecture de l'acte même de lecture, un lieu de lecture navigante*⁵ ». Ainsi la bibliothèque répondrait à des interrogations [sur la paralittérature] qui colieraient « *à la réalité des pratiques*

À la bibliothèque de Saint-Herblain, les acquisitions tentent de construire des fonds et, dans un deuxième temps, s'organisent la diffusion et la présentation des documents au public

culturelles des publics à travers des contours flous et donc riches de sens ». « *Le temps des frontières fixes est bien révolu.* »

Si les usages avèrent ces affirmations, ils sont bien à considérer en terme d'usages. L'utilisation doit être prise en compte dans la présentation et la diffusion des collections. Mais cela doit-il déterminer et constituer une cohérence des fonds ? La biblio-

thèque, dans sa partie publique, n'est pas un lieu de stockage mais un lieu d'accès aux documents. C'est un lieu de présentation provisoire permanent et sélectif du fonds global de la bibliothèque. Il s'agit de communiquer au public des sélections des documents détenus dans les fonds en organisant leur présentation, leur accompagnement et leur diffusion.

Des réflexions sur l'organisation

Pour cerner au mieux les processus d'acquisition, il est nécessaire de se doter d'un cadre structurel qui définisse le projet et l'usage au sein de la bibliothèque. À la bibliothèque de Saint-Herblain, les acquisitions tentent de construire des fonds et, dans un deuxième temps, s'organisent la diffusion et la présentation des documents au public. Cette priorité, dans la succession des actions, impose une définition précise des contenus. Ce qui a fait l'objet d'une charte documentaire générale et de protocoles d'acquisitions.

Ceux-ci ont précisé pour la définition des « *textes* » : *Ensemble des œuvres écrites, dans la mesure où elles portent des préoccupations esthétiques considérées dans les contextes de l'époque, du pays, du milieu dans lesquels elles s'inscrivent, où elles participent à la construction intellectuelle du lecteur et favorisent son imaginaire* et ont qualifié les objectifs généraux suivants : *Privilégier les textes de qualité littéraire (apport d'un traitement nouveau de la langue). Couvrir tous les genres littéraires et toutes les nationalités d'auteurs, dans la mesure du possible. Donner à lire des textes moins connus, dont on parle moins. Attention particulière portée aux petits éditeurs dans la recherche de nouveaux auteurs. Attention particulière portée aux éditeurs de littérature de la région, nombreux et de qualité. Attention particulière portée aux premiers ro-*

mans. Les critères d'exclusion sont les mêmes que ceux cités dans la charte documentaire générale dont la loi n° 49-596 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.

Les critères d'exclusion étant : *Il n'est acquis aucun document faisant l'apologie des exterminations de la dernière guerre mondiale ou les niant, ou d'acte raciste ou xénophobe et tous les documents faisant l'apologie des sectes. Sont a priori exclus les documents exclusivement pornographiques, vulgaires ou de propagande.* Ces exclusions qui concernent les interdits habituels (mais peu de titres sont concernés par les décisions de justice et la censure n'existe pas) qui concernent essentiellement la production pornographique et violente (à l'image des *snuff-movies*) et les romans sentimentaux-sentimentaux aux contenus trop pauvres narrativement et de langage pour accroître le fonds d'une bibliothèque.

Les achats de romans représentent une part importante du budget et du fonds de la bibliothèque. À Saint-Herblain, les romans représentent 24 % du fonds adulte (la moyenne des bibliothèques s'établit à 37 % des fonds) auxquels s'ajoutent 14 % pour le théâtre (fonds spécialisé) et 3 % pour la poésie, et les acquisitions de romans y représentent 30 % du budget des acquisitions adultes et 25,3 % des documents acquis, soit 1 430 titres par an. Comment gérer cette quantité (à rapprocher de l'augmentation de plus de 2 000 titres entre 1997 et 2002 et une production de plus de 6 800 titres pour la seule année 2002 !) ? Doit-on suivre la courbe de la production éditoriale et faire varier les volumes d'achat en fonction de celle-ci ?

Le choix a été fait de l'étalement des commandes tout au long de l'année à un rythme régulier, ce qui représente en moyenne quarante romans commandés chaque semaine. Cette procédure de commande, du point de vue des acquisitions et des variations de la production éditoriale, permet

5. Cf. Marianne Pernoo, « Quelles classifications et quels classements pour les œuvres de fiction dans les bibliothèques ? La question des frontières », *BBF*, 2001, n° 1, p. 47-53.

de réguler les achats hors les variations de la production, de différer les achats dans la durée, d'être moins soumis à la pression événementielle, de se donner le temps de la lecture des critiques (certaines peuvent paraître deux mois après publication). Il s'agit bien, structurellement, de ne pas lier la gestion des acquisitions à la politique commerciale médiatique et de sortir de l'engrenage de l'urgence de la nouveauté.

De plus, cela a pour conséquence une gestion suivie des livraisons pour le libraire, des opérations de traitement des livres facilités parce qu'à volume constant, une mise à disposition rapide au public.

Par ailleurs, un seul exemplaire est commandé par titre. Le choix est donc fait de ne pas privilégier la nouveauté ou le best-seller (même si l'un et l'autre peuvent être achetés parce que répondant aux critères de sélection) en multipliant les exemplaires.

L'achat d'un exemplaire par titre n'obère pas le service et si la réservation n'est pas proposée, la mise à disposition, à la demande, de l'ensemble des documents disponibles sur le réseau des bibliothèques de la ville est réalisée par transport des documents sous 24 ou 48 heures. Par ailleurs afin de diversifier l'offre, depuis trois ans, une rotation de quelque 2 200 romans (1 500 et 700) s'effectue deux fois par an entre les quatre points du réseau. Cette expérience a permis de gérer la localisation provisoire des documents et d'accepter que s'effectue une séparation nette entre le fonds et les collections en accès direct. La conséquence immédiate a été de repenser la position de l'utilisateur et la

manière dont il était possible de diversifier et multiplier ses approches des collections.

Le protocole complète le processus en définissant les références des critiques systématiquement consultées par une liste nominative de journaux,

Le couple libraire-bibliothécaire a, en partie, face aux déferlantes éditoriales, les mêmes interrogations

émissions de radio ou de télévision, sites de l'Internet ; les visites en librairies et les échanges avec les libraires ; les fréquentations de salons et festivals. Tout cela construit et tisse un réseau de références et de confiance.

La relation avec le libraire a une place particulière. Le couple libraire-bibliothécaire a, en partie, face aux déferlantes éditoriales, les mêmes interrogations. La stratégie du libraire (libraires indépendants) à la réception d'offres toujours plus importants procède des mêmes critères : la référence à la qualité connue de l'éditeur, le doute vis-à-vis d'éditeurs qui viennent sur le marché du roman (La Martinière, PUF...) et qui n'ont pas cette hiérarchisation nécessaire du choix de l'œuvre littéraire, à l'image de ce que disait Jérôme Lindon parlant de ces « *secteurs de l'édition où l'on produit plus qu'on ne vend* ». Le libraire est responsable de la mise en place (en vitrine, en présentoirs, en

rayons), sachant que 10 % des livres reçus sont visibles à plat et qu'il n'y aura pas plus de place octroyée aux romans de la rentrée littéraire même s'ils sont très nombreux. La demande du public elle-même ne suit pas la stratégie commerciale éditoriale, les acheteurs ne se pressent pas aux périodes de rentrée littéraire et sont plus traditionnellement motivés par les cadeaux de fin d'année. Ces constats sont vrais aussi dans la bibliothèque.

En acceptant, par expérience, le conseil et la prescription d'interlocuteurs choisis, se met en place un environnement professionnel qui encadre le processus d'achat. Sachant qu'une seule personne porte la responsabilité des acquisitions de romans, cet environnement suivant le projet annoncé renforce la cohérence des acquisitions.

Les frontières du fictionnel sont de plus en plus mouvantes et les « documentaires-fictions » interpellent, au défaut du documentaire, des champs jusqu'alors balisés. Le glissement de forme pourrait alors justifier, pour une part de la production, une indexation à l'égal des documentaires (au sens ancien). Ainsi pourraient se dessiner non plus deux espaces intellectuels avec, dans l'un, l'ensemble des œuvres de spéculation intellectuelle et, dans l'autre, celles relevant des savoirs expérimentaux reproductibles, mais trois espaces. Le troisième, en prenant des éléments aux deux premiers, constituerait un nouvel espace de la fiction-documentaire. Peut-être que cette partition aiderait à une redéfinition de l'œuvre littéraire.

Mars 2004